

# BAC BLANQUER:

## Chaos et inégalités à tous les étages

*Ces derniers jours, la presse et les médias locaux, ont fait le tour des lycées de l'académie, accueillis par l'institution qui entendait montrer à quel point, malgré la crise, elle donnait encore du sens aux épreuves de baccalauréat. Des articles par dizaines en 24h et pas un mot sur ce que le bac est devenu et ce qui l'attend...*

A l'opposé de la communication de l'institution, le bac 2021 est l'objet de la désorganisation la plus totale mais surtout d'inégalités de traitement criantes. C'est le résultat des lois Blanquer sur les lycées et les examens « quoi qu'il en coûte pour les personnels et les élèves ». Et ce à quoi nous assistons risque bien d'être en réalité les dernières heures d'un examen dont le ministère souhaite se débarrasser.

### Inégalités entre élèves

Pour les bacs généraux et technologiques, en philosophie, c'est la meilleure note entre le contrôle continu et celle de l'épreuve écrite qui sera retenue. A l'inverse, pour les bacs professionnels, toutes les épreuves terminales ont été maintenues sans aménagement, mais seules les deux meilleures notes seront retenues, les autres seront neutralisées, comme si les examens n'avaient jamais eu lieu. Ce bricolage arbitraire et différencié entre bac pro et bac général et technologique est un non-sens pédagogique méprisant pour le travail fourni. Il présente une rupture d'égalité entre les élèves qui ont subi des adaptations locales à la crise très diverses.

L'essentiel pour le Ministère est de profiter de la crise pour avancer dans son projet d'en finir avec un bac qu'il considère comme coûteux et inutile, déjà largement réduit par les dernières réformes Blanquer.

### Le ministère pour un contrôle continu intégral

C'est ce qui nous a été confirmé le 16 juin alors qu'était entendu au Sénat Pierre Mathiot, à l'origine des réformes Blanquer ([voir ici...](#)) et qui déclare « Les épreuves ponctuelles mettent en péril l'organisation du lycée. Il faut aller vers un contrôle continu intégral ». Et tant pis si disparaissent en même temps que le bac les sujets nationaux, le véritable anonymat, mais surtout la véritable valeur du diplôme puisque celle-ci ne serait plus liée au passage de l'examen mais à l'établissement dans lequel l'élève a fait sa scolarité. Pour les élèves, le contrôle continu impliquerait évaluation et pression permanente toute l'année, sans leur laisser le temps d'apprendre. Passons sur les autres annonces inacceptables de cet entretien qui sous prétexte de manque de moyens ne voit rien à redire à la suppression de spécialités dans certains lycées.

### Des conditions de correction inacceptables

Comment mieux faire admettre d'en finir avec le bac qu'en en rendant ses conditions intolérables pour les enseignant·es : convocations envoyées à la dernière minute, pour des

épreuves qui se déroulent à plusieurs heures de route, parfois dans une autre académie ; réduction du temps de correction (deux jours seulement pour les professeurs de lettres), augmentation du nombre de copies (jusqu'à plus de 150 pour un·e correcteur·trice en philosophie), dématérialisation des copies qui devront être corrigées sur écran (et s'ils ou elles veulent les imprimer, à elles et eux de le faire !) avec toute l'aberration écologique qu'implique ne serait-ce que la numérisation des copies ([voir ici...](#)). Les collègues se sont adressé·es (individuellement ou via leurs syndicats) au Recteur et aux corps d'inspection pour demander la mise à disposition des copies originales comme pour les années passées, ils n'ont pas daigné ne serait-ce que leur répondre ([voir ici...](#)). Déjà le vendredi 18 juin connaissait des retards de livraison de copies dans notre académie, dus à l'absurde et chronophage tâche de numérisation, venant amputer un peu plus le temps de correction pour les enseignant·es.

## Grand oral : l'épreuve du tri social

Lundi 21 juin débutent les épreuves du Grand Oral, marotte de Blanquer, suscitant inquiétudes et réactions tant de la part des élèves, des parents que des enseignant·es. Cet examen, particulièrement discriminant socialement, a été imposé malgré l'impréparation dénoncée tout au long de l'année faute de moyens dédiés.

A cela, s'ajoute l'aléatoire des critères de notation. La "grille d'évaluation" du ministère ne contient aucun barème et accorde une importance démesurée à la forme par rapport au fond. Les consignes, contradictoires selon les disciplines et les académies sont laissées à l'appréciation des commissions d'harmonisation académiques, quand elles existent, sinon des jurys, composés pour moitié d'enseignant·es non spécialistes de la discipline porteuse. Ainsi, selon les choix faits par ces jurys, tel·le candidat·e qui parle bien mais dont le discours n'est fondé sur aucune connaissance pourrait être mieux noté·e que tel·le candidat·e maîtrisant les contenus de sa spécialité mais qui peine à en parler. De même, les pratiques d'expression orale étant fortement liées aux codes sociolinguistiques maîtrisés différemment selon les milieux sociaux, la question de l'égalité de traitement entre les candidat·es est posée ainsi que le renforcement des inégalités sociales induites par cet examen.

## Pour SUD Education Lorraine

L'enjeu qu'a donné le ministre à ces épreuves (prise en compte de la note que si elle est supérieure à celle du contrôle continu mais éliminatoires en cas d'absence), n'a d'autre effet que de discréditer cet examen et d'ajouter à la souffrance au travail qu'éprouvent de plus en plus d'enseignant·es. Au moins le ministère aurait-il pu les rendre facultatives pour éviter la correction de copies écrites par des candidat·es faisant acte de présence.

Cette année comme pour la précédente, en raison de l'inégalité des conditions d'enseignement entre établissements, souvent avec les établissements privés et favorisés, SUD Education a posé la question de la délivrance exceptionnelle du bac à tou·tes les candidat·es.

Indépendamment de la crise sanitaire que nous vivons, SUD Education est attaché à ce diplôme terminal, national et anonyme, qui soutient les conventions collectives, droits et niveaux de rémunération des salarié·es.

**Nous revendiquons la suppression du grand oral, l'abrogation des réformes ORE (parcoursup), du lycée et du baccalauréat, qui n'ont d'autres objectifs que de faire des économies. Nous revendiquons toujours un plan d'urgence pour l'éducation et des recrutements massifs ([voir ici...](#))**

**Pour l'ensemble des correcteurs et correctrices, nous mettons à disposition notre préavis de grève qui court jusqu'à la fin de l'année ([voir ici...](#)), nos moyens syndicaux et nous les appelons à s'organiser collectivement comme c'est déjà le cas à Grenoble, Lille ou Montpellier.**